

Résultats de l'enquête rémunération 2019

236 personnes ont répondu à l'enquête pour 649 contrats en tout, dont 580 réponses exploitables.

Mini, maxi et moyennes au feuillet 25 x 60 et à la tranche 1 500s

Langue source	Feuillet			Tranche		
	Minimum	Maximum	Moyenne	Minimum	Maximum	Moyenne
1. anglais	11,00	36,00	21,18	9,00	40,00	20,04
2. allemand, espagnol, italien	20,00	30,00	22,67	16,50	40,00	21,64
4. autre	18,00	50,00	23,69	10,00	30,00	22,07
3. français				7,00	40,00	28,47
Total	11,00	50,00	22,01	7,00	40,00	21,10

Toutes langues sources confondues, la médiane est à 22 € pour le feuillet et 21 € pour la tranche.

Moyennes en comptant les tranches revalorisées dans les « feuillets » :

Moyenne sur Tarif feuillet ou tranche revalorisée	
1. anglais	20,62
2. allemand, espagnol, italien	22,28
4. autre	23,37
Total	21,34

La moyenne toutes langues confondues est alors plus proche de celle de la tranche que de celle du feuillet. Cela dit, elle est aussi plus représentative puisqu'il n'y a que 38% de rémunérations au feuillet, alors que ce tableau-ci tient compte de 61 % des rémunérations.

À noter que, pour 27 contrats, les répondants ont précisé « tranche 1500 signes texte source ». Il serait pertinent d'ajouter cette catégorie dans les réponses possibles lors des prochaines enquêtes.

D'autre part, quelques contrats en romance étaient rémunérés à la tranche de 1800 signes. Ils n'étaient pas suffisamment nombreux pour créer une catégorie à part, c'est pourquoi ils ont été intégrés dans les contrats à la tranche en appliquant une règle de trois.

Le tarif moyen de la tranche « sèche » est préoccupant, car celui-ci devrait être supérieur et non inférieur à celui du feuillet ; toutefois, ce résultat est à nuancer en retirant les mini et maxi trop excessifs – notamment un certain nombre de rémunérations très basses en romance, littératures de l'imaginaire et ouvrages pragmatiques qui font baisser la moyenne. Voir plus bas les tarifs moyens par genre – c'est plus nuancé mais la moyenne à la tranche sèche reste très basse.

Répartition par mode de rémunération

Mode de calcul	
À la tranche informatique 1500s	39%
À la tranche informatique 1500s + revalorisation 10%	3%
À la tranche informatique 1500s + revalorisation 12%	1%
À la tranche informatique 1500s + revalorisation 15%	16%
À la tranche informatique 1500s + revalorisation 17%	0,2%
À la tranche informatique 1500s + revalorisation 18%	0,4%
À la tranche informatique 1500s + revalorisation 20%	3%

Au feuillet traditionnel (25 l x 60 s, espaces et blancs compris) 38%

Total 100%

Intéressant : il y a à peu près autant de rémunérations à la tranche et au feuillet traditionnel. Comme expliqué plus haut, certaines tranches informatiques sont des tranches sur le texte source ou des tranches de 1 800 signes. À affiner lors des prochaines enquêtes.

Les tranches revalorisées constituent 23 % des rémunérations, elles sont donc très minoritaires. On note que le pourcentage de revalorisation le plus courant est de 15 %, quand revalorisation il y a. C'est très loin de rattraper la différence avec un feuillet dactylographié.

Rémunérations moyennes par genre littéraire

	au feuillet	à la tranche
Document (actualité, politique, biographie etc.)	21,63	22,28
Fantasy, littératures de l'imaginaire	20,00	15,79
Littérature générale	22,30	21,25
Littérature jeunesse	21,03	20,33
Ouvrage pragmatique (cuisine, bien-être etc.)	24,00	18,87
Romance	13,00	15,73
Sciences humaines	24,17	24,91
Total	22,01	21,10

Moyenne au feuillet hommes/femmes

Moyenne au feuillet

Hommes	22,40 €
Femmes	21,93 €

Répartition hommes/femmes par genre littéraire

Genre	Hommes	Femmes	Total
Document (actualité, politique, biographie etc.)	2%	6%	8%
Fantasy, littératures de l'imaginaire	3%	1%	4%
Littérature générale	9%	38%	48%
Littérature jeunesse	2%	15%	16%
Romance	0%	3%	3%
Sciences humaines	3%	11%	15%
Ouvrage pragmatique (cuisine, bien-être, loisirs créatifs etc.)	1%	6%	7%
Total	19%	81%	100%

Il y a de toute manière nettement plus de traductrices que de traducteurs, elles sont donc plus nombreuses partout, (sauf en fantasy et littératures de l'imaginaire). À noter que notre base de données nous donne 75 % de femmes et 25 % d'hommes.

Pourcentages de droits proportionnels

• Sur l'édition papier

Avant épuisement de l'à-valoir		Après épuisement de l'à-valoir	
Pourcentage pratiqué	fréquence	Pourcentage pratiqué	fréquence
0,5%	6%	0,5%	6%
1,0%	36%	1,0%	47%
1,3%	0%	1,3%	0,43%
1,5%	11%	1,5%	10,58%
2,0%	23%	2,0%	14%
3,0%	4%	3,0%	2,16%
4,0%	0%	4,0%	0,22%
5,0%	1%	5,0%	0,43%
Pas de droits proportionnels	18%	Pas de droits proportionnels	18%
Total	100%	Total	100,00%

1% reste le pourcentage le plus courant, mais on note une forte poussée du 1,5 et du 2%. Intéressant (et encourageant ?)

Les 18 % de « pas de droits proportionnels » s'expliquent de plusieurs manières. Parfois les répondants ont précisé qu'il s'agissait d'une œuvre collective ou d'un cas particulier. Pour les autres cas, difficile de savoir si le nombre des contrats illégaux est vraiment si élevé, ou si les personnes interrogées ont répondu « pas de droits » parce qu'elles n'ont pas couvert leur à-valoir et n'ont pas compris qu'il fallait indiquer ce qui est porté au contrat. À préciser lors de la prochaine enquête !

• Sur l'édition numérique

Pourcentage pratiqué	fréquence
0,5%	2,4%
1,0%	26%
1,4%	0,2%
1,4%	0,9%
1,5%	9%
2,0%	14%
2,5%	0,2%
3,0%	4,3%
4,0%	2,0%
5,0%	3%
10,0%	0,2%
Pas de droits proportionnels	38%
Total	100,00%

1 % reste le cas le plus courant, mais on note un nombre non négligeable de contrats à 1,5 %, 2 %, voire 3 ou 4 ou 5 %.

Dans 28 % des cas, le pourcentage sur le numérique est différent de celui sur l'édition papier.

38 % des personnes interrogées déclarent ne pas percevoir de droits proportionnels, mais il peut s'agir de cas où il n'y a pas eu d'édition numérique (c'est compliqué et difficile d'obtenir des réponses très précises avec ce genre de questions).